Image not found or type unknown

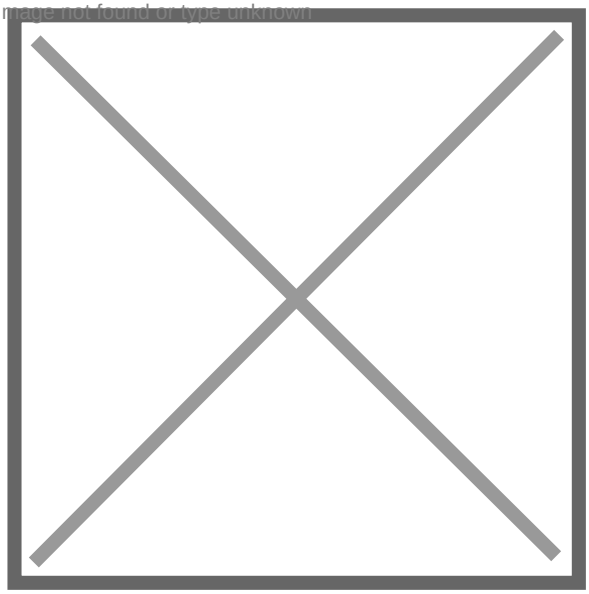

Facture abusive reclamé par un mandataire judiciaire

Par **cloclo66**, le **16/09/2010** à **10:18**

Bonjour,
voila ma situation ,je viens d'acceder à la propriété et j'ai eu un petit soucis avec le terrassier qui devait effectuer divers travaux sur ma propriété,tel que les tranchées techniques le remblaiement des terres ainsi que la fosse septique.
15 jours avant l'obtention des clés par le constructeur de la maison ,l'entreprise a deposer le bilan sans aucun preavis en laissant un trou dans mon jardin avec une fosses septique non raccordé ainsi qu'aucun remblaiement de terre autour du pavillon, j'ai du dans l'urgence faire appel à une autre entreprise qui ont retiré la fosse et l'ont remplacé par leur materiel personnel car il il ne garantissent pas le materiel installé par une autre entreprise et ont terminé les travaux en urgence.
3 mois apres je reçois un simple courrier de la part du mandataire judiciere de l'entreprise me reclamant la somme de 1510 euros pour les travaux de la tranchée techniquequi ont etait realisés ainsi que pour la pose de la fosse septique qui a du etre remplacé dans l'urgence faute d'etre raccordée
les travaux ont etait realisé en direct ne passant pas par le constructeur et la fosse est à ce jour toujour dans mon jardin a attendre qu'on vienne la recuperer
quel droit j'ai pour evitée de payer cette facture abusive a mes yeux ????

Par **mimi493**, le **16/09/2010** à **12:55**

Vous écrivez au mandataire que les travaux n'ont jamais été fait.

Par **cloclo66**, le **16/09/2010** à **18:43**

ceci a etais fait mais il nous a renvoyé une lettre de relance nous demandant de regler la facture . qui plus ai nous ne savon pas quoi faire de la fosse septique qui traine sur notre jardin

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés